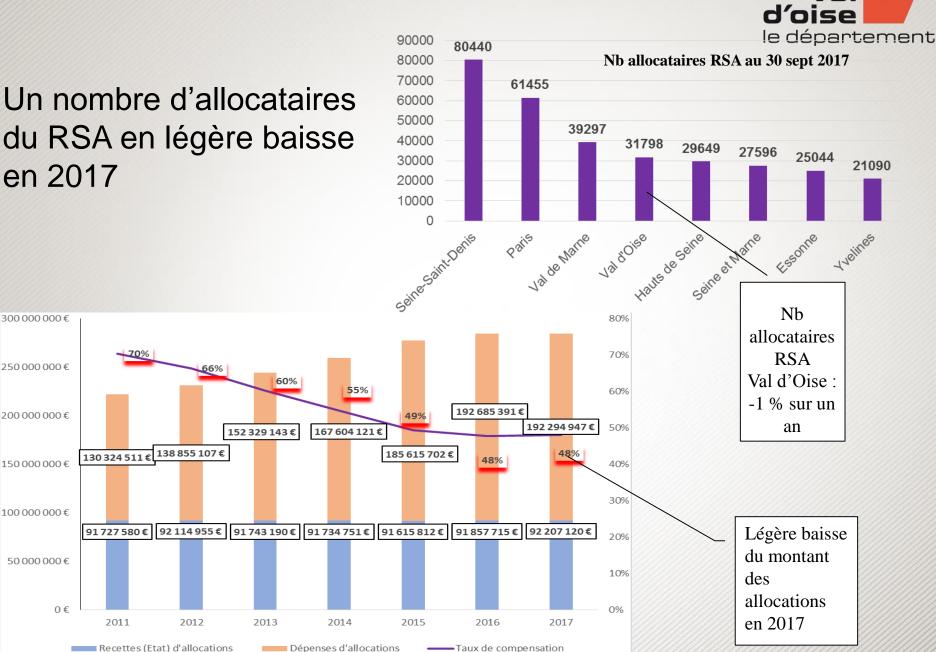


Le Programme Départemental d'Insertion 2018-2022

Construire ensemble pour l'insertion des valdoisiens »
Colloque du 12 avril 2018

Données chiffrées : éléments de bilan du PDI

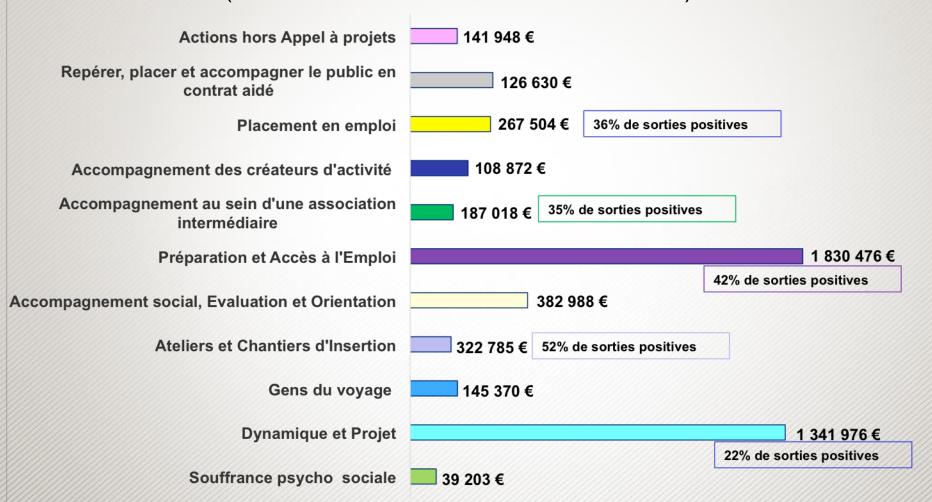
Un nombre d'allocataires du RSA en légère baisse en 2017



I. Données chiffrées : éléments de bilan du PDI



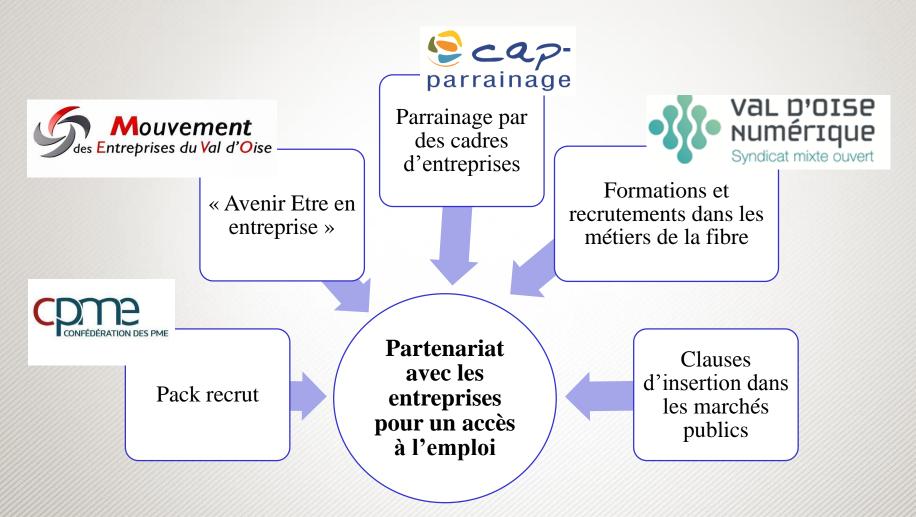
Détail des actions d'accompagnement et d'insertion financées en 2016 (8 357 bénéficiaires du RSA concernés)



II. Les orientations du Programme Départemental d'Insertion 2018-2022



Renforcer le partenariat avec les entreprises



II. Les orientations du Programme Départemental d'Insertion 2018-2022



Favoriser l'insertion de tous les valdoisiens

Améliorer l'accès à la formation et à la qualification en lien avec la Région

Poursuivre le dispositif « Accompagnement global » avec Pôle Emploi

Collaborer avec les EPCI (emploi, insertion, formation, projets de dévpt. économique)

Lutter contre les exclusions liées à la généralisation du numérique



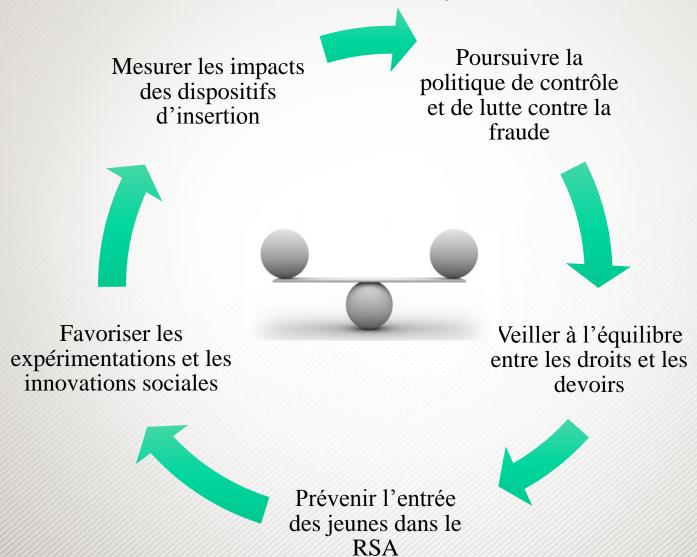
Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap

Poursuivre la politique départementale en faveur de l'insertion des jeunes Renforcer l'Insertion par l'Activité Economique

II. Les orientations du Programme Départemental d'Insertion 2018-2022



Assurer la maîtrise et l'évaluation du dispositif du RSA





Le Pacte Territorial pour l'Insertion et l'Emploi (PTIE)

« Construire ensemble pour l'insertion des valdoisiens » Colloque du 12 avril 2018

III. La signature du Pacte Territorial pour l'Insertion et l'Emploi (Le PTIE)



 Les signataires du PTIE: L'Etat, la Région, l'UDCCAS, la CAF, la MSA, le Pôle Emploi, le MEVO, la CPME, la Chambre des métiers, et les EPCI du Val d'Oise

Le Pacte Territorial pour l'Insertion et l'Emploi (PTIE)

Les objectifs du PTIE :

- Favoriser une meilleure articulation des interventions des acteurs locaux dans le domaine de l'insertion, l'emploi et la formation;
- Identifier et mettre en œuvre des actions définies comme spécifiques et prioritaires sur les différents territoires;
- Organiser localement une gouvernance des acteurs qui agissent dans le champ des politiques d'insertion, de l'emploi et de la formation.